



Association des résidents
du **LAC-DES-PILES** inc.

Casier postal 10201
Shawinigan (Québec)
G9T 5L3

Rapport d'activités 2016-2017

Présenté à

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Association des résidents du Lac des Piles

Préparé par le conseil d'administration

9 juillet 2017

Table des matières

1. Mot du président	3
1.1. Regroupement québécois des propriétaires riverains (RQPR)	3
1.2. Communautés bleues	3
2. Le lac en bref	4
3. Mission, Valeurs	5
4. Conseil d'administration 2016-2017	5
4.1 Composition du CA.....	5
4.2 Réunions du CA.....	6
5. Membres 2016-2017	6
6. Rapport du trésorier.....	7
7. Plan directeur de l'eau (PDE).....	7
8. Le Pilier.....	8
9. Comité Environnement.....	9
9.1. Mandats.....	9
9.2. Activités du comité.....	9
ANNEXE 1	11
Les états financiers 2016-2017.....	11

1. Mot du président

Cette année fut une année de consultation et de consolidation du Plan directeur de l'eau (PDE) du Lac des Piles. Une rencontre citoyenne fut organisée par la ville de Shawinigan et s'est tenue le 22 novembre 2016. Cet atelier de réflexion avait comme objectif de consulter les résidents sur les différentes problématiques concernant le lac. Il y a eu également une autre rencontre le 21 février 2017 où deux administrateurs du CA de l'Association des résidents du lac des Piles furent invités par la Ville. Un plan d'action du PDE nous sera soumis lors de la prochaine rencontre citoyenne qui aura lieu le 18 juillet prochain. Nous vous encourageons à y assister.

Nous avons également tenue cinq (5) réunions du CA et des rencontres du comité organisateur pour l'activité festive qui suivra l'AGA. Nous aurons la chance de faire l'essai de bateaux électriques et de partager ensemble un léger goûter sous le chapiteau à la marina.

Nous sommes à la refonte du site WEB, des soumissions ont été demandées et nous avons retenu la firme ADN Communications pour la modernisation du site web et l'intégration de certaines fonctionnalités comme l'adhésion en ligne et le paiement en ligne. Nous diffusons également de l'information pertinente sur la Page Facebook. Nous réitérons notre demande auprès des résidents du Lac pour nous aider à alimenter le site web et la page Facebook en nous transmettant vos photos, des suggestions et toutes autres informations relatives à la vie riveraine au Lac des Piles.

1.1. Regroupement québécois des propriétaires riverains (RQPR)

Nous avons également participé à une première rencontre provinciale réunissant plusieurs associations de lacs et cours d'eau organisée par le Regroupement des Associations des cours d'eau et de lacs de Shawinigan (RACELS) le 25 mars 2017 à Trois-Rivières. De par ces fonctions de vice-présidente de l'Association et de secrétaire du Regroupement des associations de lacs et des cours d'eau de Shawinigan (RACELS), madame Joan Hamel a participé à cette rencontre provinciale dont l'objectif est de regrouper les associations et les propriétaires riverains dans le but de réviser le processus actuel d'évaluation municipale des propriétés riveraines et de mettre en place un système d'évaluation et des méthodes plus justes et équitables entre les propriétés riveraines et non riveraines. De cette rencontre, le Regroupement québécois des propriétaires riverains fut créé. Nous sollicitons présentement les Associations de lacs et cours d'eau et des propriétaires riverains à rejoindre le regroupement provincial. Pour ce faire, un formulaire d'adhésion doit être complété pour devenir membre du RQPR. Le formulaire est accessible sur la page Facebook du RQPR. À ce jour (9 juillet 2017) nous avons 1000 membres inscrits au RQPR.

<https://www.facebook.com/Regroupement-qu%C3%A9bécois-des-propri%C3%A9taires-riverains-RQPR-1493530064001855/>

1.2. Communautés bleues

Puisque le Lac des Piles est une source d'eau potable pour la ville de Shawinigan et que nous devons protéger cette ressource inestimable, le CA de l'Association a accepté de devenir un acteur de choix pour faire la promotion de « Communauté bleue » pour que

Shawinigan adopte un cadre communautaire sur l'eau afin de reconnaître l'eau comme un bien commun. Nous avons donc rencontré madame Nancy Déziel, conseillère municipale qui a accepté avec enthousiasme de présenter le projet à ses collègues. Les élus municipaux ont été sensibilisés, ils ont démontré de l'intérêt et nous devrions avoir de nouveaux développements à l'automne.

Les principales actions pour devenir « Communauté bleue » sont :

- Reconnaissance municipale de l'eau comme étant un droit de la personne ;
- Promotion des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées financés et exploités par le secteur public, et lui appartenant ;
- Interdiction de la vente d'eau embouteillée dans les établissements publics et lors d'événements municipaux ;
- Interdiction de la fluoration de l'eau potable.

Pour plus d'informations, consulter le guide sur les Communautés bleues :

<http://eausecours.org/esdossiers/guide-bleu.pdf>

2. Le lac en bref

Le lac des Piles est reconnu pour la qualité de son eau et la beauté de son paysage. Il est fréquenté par des villégiateurs depuis le début du 20^e siècle. De modestes chalets d'été ont fait leur apparition dans les années 30 et 40. Les rives du lac des Piles touchaient les municipalités de Grand-Mère (Ste-Flore), St-Jean des Piles et St-Gérard des Laurentides. Depuis la fusion des municipalités en 2002, le lac des Piles est entièrement situé sur le territoire de la Ville de Shawinigan.

Dans les années 50 et 60, la vocation touristique du lac des Piles s'est confirmée. Les chalets d'été se sont multipliés et deux hôtels ont été exploités sur la rive du lac dans le secteur Ste-Flore. Les plus anciens se souviendront de l'Hôtel Levasseur et du Bella vista. Un camping à vocation familiale a vu le jour en 1958. « L'amicale des écoles de Grand-Mère » s'est implantée sur la rive du lac dans le secteur St-Jean des Piles. Le Camping de la Baie Martin est toujours présent mais sa vocation a quelque peu changé. Sans être un camping commercial, il accueille maintenant davantage de villégiateurs qui doivent toutefois détenir une carte de membre. Une chapelle a longtemps permis des célébrations religieuses durant la saison estivale. Elle était située près de la Marina, dans le secteur Ste-Flore. Elle servait également de lieu de rassemblement, notamment pour les assemblées générales de l'association.

Il y a 285 propriétaires riverains ayant une adresse civique au lac des Piles. Nous constatons que de plus en plus de riverains habitent en permanence sur les rives du lac. La pureté et la clarté de l'eau attirent les amateurs de natation, de plongée sous-marine, de voile et de canoë kayak. La navigation de plaisance y est également pratiquée depuis plusieurs décennies. L'ancienne Ville de Grand-Mère a longtemps puisé son eau potable directement dans le lac des Piles. La nouvelle Ville de Shawinigan continue cette pratique et se prépare à renouveler les infrastructures de captation et de filtration de l'eau.

La première pelletée de terre officielle du projet de mise aux normes des infrastructures a eu lieu le 26 juin 2017.

<http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/actualites/vie-regionale/shawinigan/201706/26/01-5110886-eau-potable-a-shawinigan-des-millions-sauves.php>

Une association de résidents a été créée avec un certificat d'incorporation le 29 septembre 1953 sous l'appellation « Les résidents du Lac-des-Piles Inc. ». Dans un souci de renouvellement et de modernisation, « L'Association des résidents du Lac-des-Piles Inc. » a légalement été enregistrée le 7 septembre 2000 et regroupe 160 membres actifs qui renouvellent annuellement leur adhésion. Une assemblée générale annuelle se tient le premier dimanche de juillet. Différents sujets sont abordés et les membres du CA sont élus par les membres en règle.

3. Mission, Valeurs

Le CA de l'Association s'est donné une mission et différents objectifs à atteindre au fil des ans. Dans les règlements généraux de l'association, on regroupe certains objectifs sur lesquels s'appuient les actions :

- Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires du lac des Piles ;
- Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités ;
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel du lac des Piles ;
- Par de l'information et de la sensibilisation, contribuer au maintien et à l'amélioration de l'environnement du lac des Piles, incluant la qualité de vie, la qualité de l'eau, la protection des rives et des bassins versants, les affluents et les terres humides environnantes et l'aménagement du territoire, et ce, dans une philosophie de développement durable ;
- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel ;
- Représenter les propriétaires auprès des autorités ;
- Agir en concertation avec d'autres organismes de protection des lacs et territoires.

Les préoccupations environnementales sont constantes au CA de l'Association. Différentes analyses portant sur la qualité de l'eau (suivi environnemental du lac) ont été réalisées depuis 2007 en collaboration avec la Ville. L'association collabore également avec l'organisme BVSM qui est mandaté par la Ville pour réaliser un ensemble d'études d'impact qui déboucheront sur un « Plan directeur de l'eau ».

4. Conseil d'administration 2016-2017

4.1 Composition du CA

Voici la composition du Conseil d'administration 2016-2017

- Monsieur Éric Bergeron, Président
- Madame Joan Hamel, Vice-présidente
- Monsieur Claude Leclerc, Secrétaire

- Monsieur Pierre Marchand, Trésorier
- Madame Catherine Leduc, Directrice des communications et Le Pilier
- Monsieur Stephen, Directeur du comité de l'environnement
- Monsieur Normand Ayotte, Directeur des Relations externes/taxation
- Monsieur André Magny, Représentant du Camping de la Baie Martin

Merci à tous nos bénévoles !

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles incluant tous les membres du conseil d'administration.

Mentions spéciales :

- Katerine Ouellette, Gestion de la liste des membres et communications par courriel ;
- Denise Audet : Envois postaux pour les demandes d'adhésion et le Pilier ;
- Matthieu Beaumont, Président du comité environnement ;
- Marie-Josée Rivard pour la conception du « Le Pilier »
- Tous les bénévoles qui ont participé au « Nettoyage des rives ».

4.2 Réunions du CA

Les réunions se sont tenues principalement au domicile d'un des membres sauf en de rares occasions, la réunion a eu lieu dans un restaurant. Monsieur Claude Leclerc, secrétaire de l'Association est responsable de la logistique entourant la tenue de ces rencontres. Un ordre du jour et un procès-verbal sont préparés à cet effet. Le CA a tenu 5 rencontres cette année :

- 10 septembre 2016
- 5 octobre 2016
- 4 février 2017
- 15 avril 2017
- 10 juin 2017

5. Membres 2016-2017

Pour l'année 2016-17, l'association comptait 155 membres sur un potentiel de propriétaires riverains de 284, soit, un peu plus de la moitié des résidants du lac sont membres en règle (55%). Pour la nouvelle année 2017-18, les membres, jusqu'à ce jour (27 juin 2017), s'élèvent à 141 sur un potentiel de 291 propriétaires riverains. Par contre, comme à chaque année, lors de l'AGA, il se rajoutera plusieurs adhésions de dernière minute. Le nombre d'abonnés devraient donc être sensiblement le même cette année.

C'est avec le soutien extraordinaire de madame Katerine Ouellette, membre bénévole pour le CA, que la démarche de sollicitation des membres est amorcée au mois de mars/avril par un envoi postal massif à tous les propriétaires riverains ayant une adresse civique au lac. Nous profitons de cette occasion pour transmettre à tous les résidants la publication printanière du Pilier. Un rappel par voie postale et par courriel aux riverains n'ayant pas encore adhéré est effectué environ 2 mois plus tard, soit vers le mois de mai ou juin.

Normalement, le rappel incite 10 à 15 % des résidents à s'abonner ou renouveler leur abonnement.

6. Rapport du trésorier

Encore cette année, nous avons bénéficié de l'apport de nos commanditaires et des contributions d'une grande partie des résidents pour clore notre exercice financier avec un bénéfice de l'ordre de 4000\$. Le bilan au 31 mai 2017 et l'état des résultats de l'exercice terminé à la même date sont inclus à la fin de ce rapport. (Annexe 1)

Vous constaterez que nous jouissons d'une bonne santé financière. À compter de l'exercice 2017-2018, nous commencerons à investir nos réserves dans des projets d'intérêt pour l'ensemble des membres. Nous commencerons par un investissement significatif dans notre site Web pour le moderniser, l'améliorer et faciliter le travail de nos bénévoles. Un des changements majeurs sera de permettre aux membres de renouveler leur adhésion et de payer leur contribution en ligne.

Nous voulons également faciliter la rencontre des résidents et promouvoir la tenue d'activités orientées vers la protection de l'environnement. En juillet 2017, immédiatement après l'assemblée annuelle, nous inviterons les membres à participer à une démonstration de bateaux électriques et nous fournirons un repas et des boissons pour la circonstance.

Dans un souci d'une saine gestion, monsieur Pierre Marchand, trésorier nous assure que nous serons à l'affût d'autres occasions pour bien utiliser les liquidités dont nous disposons.

7. Plan directeur de l'eau (PDE)

Le 22 novembre dernier, les membres de l'Association des résidents du Lac-des-Piles ainsi que différents groupes d'intérêt ont été invités à participer à un atelier de réflexion organisé par la Ville de Shawinigan. Cet atelier, qui s'est tenu au Centre communautaire Chanoine-Langevin de Sainte-Flore, visait à recueillir les idées des participants quant au développement et à la mise en valeur du lac des Piles. La Ville souhaitait connaître la position des utilisateurs du lac afin de bien orienter la rédaction du projet de Plan directeur qu'elle produit actuellement. Vous avez été nombreux à participer à cette importante rencontre et vos interventions ont porté leurs fruits puisque le document de travail de la Ville a retenu de nombreuses préoccupations identifiées par les riverains.

Comme le lac des Piles est une des deux sources d'approvisionnement en eau potable de la Ville de Shawinigan et comme nous sommes plus de 200 résidents à puiser l'eau directement dans le lac, il importe de revoir nos façons de faire et de s'assurer que la protection de l'eau potable devienne un enjeu majeur au cours des prochaines années. Le Plan directeur de l'eau s'inscrit dans cette démarche.

Le 21 février dernier, la Ville de Shawinigan a organisé une rencontre de travail avec des administrateurs et des élus de la Ville, pour continuer à élaborer le plan directeur du lac. Le CA de notre Association a eu l'opportunité de déléguer deux représentants à cette rencontre administrative. Madame Joan Hamel (vice-présidente) et monsieur Claude Leclerc (secrétaire) étaient présents pour l'occasion. Nous avons pu constater que plusieurs des recommandations formulées lors de la soirée de consultation du 22 novembre

se retrouvent dans les documents de travail en vue de l'élaboration du Plan directeur du lac des Piles. Le document continue d'évoluer au fil des consultations publiques et des rencontres administratives. Il devrait être présenté aux élus vers le début du mois de mai.

Les grands sujets abordés dans le document de travail se résument ainsi :

- Contrôler les installations septiques.
- Gérer les infrastructures (chemins publics et privés) afin de limiter les apports en sédiments.
- Mettre aux normes toutes les bandes riveraines en bordure du lac.
- Respecter des obligations légales concernant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2).
- Voir à ce que tout projet (agrandissement, nouveau bâtiment principal, etc.) situé dans le bassin versant de la prise d'eau potable respecte le principe de développement de moindre impact.
- Contrôler les embarcations moteurs afin d'éviter que des espèces exotiques envahissantes (non désirables) ne soient accidentellement introduites dans le lac.
- Assurer une cohabitation harmonieuse des usages.
- Mettre en valeur le paysage et assurer l'accessibilité au plan d'eau dans le respect de tous les usagers tout en protégeant la qualité de l'eau et en assurant le respect des riverains.

Le Plan directeur de l'eau (PDE) du Lac des Piles sera présenté prochainement à la population, avant son adoption par le conseil municipal.

8. Le Pilier

L'association publie trois fois par année Le Pilier, un journal destiné à ses membres. Le Pilier est rendu accessible à tous et toutes via le site web et la page Facebook de l'Association des résidants du Lac-des-Piles. Cette année, c'est plus de vingt articles qui ont été publiés dans Le Pilier. Parmi ceux-ci, on comptait :

- Un compte-rendu de l'AGA de 2016 ;
- Un article résumant la rencontre tenue par la Ville en novembre dernier ;
- Un suivi du plan directeur du lac des Piles ;
- Un compte-rendu de la rencontre du comité environnement ;
- Un article sur le financement des chemins privés ;
- Un article sur le Regroupement québécois des propriétaires riverains ;
- Un texte sur la pêche au lac ;
- Des articles informatifs sur des enjeux environnementaux tels la renouée du japon, la colonie de goéland nichant sur l'île ;

Ce sont les membres du CA qui écrivent la majorité des articles. Monsieur Matthieu Beaumont, président du comité environnement collabore aussi régulièrement au Pilier en publiant des articles spécialisés dans le domaine de l'environnement. Les membres de

l'association sont invités à soumettre les sujets ou les idées d'articles qu'ils souhaiteraient voir publiés auprès du CA.

À titre de directrice des communications, c'est madame Catherine Leduc qui veille à la confection et à la coordination de toutes les étapes de fabrication de chaque édition du Pilier. Le graphisme est réalisé par madame Marie-Josée Rivard et c'est l'imprimerie Gignac de Shawinigan-Sud qui est mandatée pour l'impression des documents. Madame Denise Audet s'occupe de la cueillette et de l'envoi des documents aux membres qui souhaitent recevoir l'édition papier.

L'association est également présente sur les réseaux sociaux afin de pouvoir fournir aux résidents et usagers du Lac toute information pertinente le plus rapidement possible.

9. Comité Environnement

Le comité en environnement est un regroupement citoyen, démocratique et rassembleur ayant pour mission d'assister l'Association des résidents du Lac-des-Piles dans son mandat de promouvoir la protection de l'environnement et d'améliorer l'appréciation de ce milieu de vie par ses riverains ainsi que par l'ensemble des utilisateurs actuels et futurs. Préoccupé par les facteurs et conditions susceptibles de menacer l'environnement du Lac des Piles, le comité s'engage à mettre en œuvre des actions visant à promouvoir la protection et la mise en valeur des écosystèmes du lac et de ses environs. Ce comité est sous la présidence de monsieur Matthieu Beaumont et accompagné du directeur en environnement de l'Association, monsieur Stephen Thompson.

9.1. Mandats

Faciliter la collecte et le partage d'informations pertinentes en matière de protection de l'environnement ;

- Aviser le CA de l'Association des résidents du Lac-des-Piles lorsque des enjeux susceptibles d'engendrer des problématiques environnementales se présentent ;
- Élaborer une planification stratégique et un plan d'action conduisant à la réalisation de projets de sensibilisation et de mobilisation de même qu'à la réalisation d'activités visant la protection de l'environnement et l'amélioration du milieu de vie ;
- S'assurer que les riverains et la population concernée soient bien informés des enjeux environnementaux et des mesures à prendre pour assurer la protection des écosystèmes ;
- Être l'outil de concertation privilégié par les acteurs du milieu afin d'établir et d'entretenir des liens entre les organisations œuvrant en environnement et en aménagement du territoire ;
- À la demande du CA, représenter l'Association aux forums et aux rencontres avec les instances municipales, gouvernementales et les organismes environnementaux.

9.2. Activités du comité

En 2014, des riverains voulant préserver l'intégrité du bassin versant du lac des Piles ont créé le comité environnement afin de contribuer à valoriser l'appréciation de la qualité de cet écosystème. Les riverains à l'origine du comité s'inquiétaient de l'absence d'initiative de

concertation sur les enjeux concernant la gestion de cette ressource en eau et jugeaient que le statut quo lié à sa gouvernance représentait un frein à l'essor du plein potentiel de ce milieu exceptionnel.

Parallèlement à la création du comité, la Ville de Shawinigan entreprenait alors l'élaboration d'un plan directeur de l'eau (PDE) pour satisfaire aux exigences du Ministère de l'Environnement du Québec qui venait de proroger l'autorisation de captage d'eau du lac pour fins d'approvisionnement municipal. Le dépôt du Portrait-Diagnostic du PDE a été effectué à l'été 2016 et l'élaboration du Plan d'action sera déposé sous peu. Le comité salue la réalisation de ce livrable et espère qu'il permettra de mobiliser tous les acteurs du milieu afin de préserver l'intégrité du bassin versant.

Le comité est encore embryonnaire et ses réalisations ont été plutôt modestes jusqu'à maintenant. Une rencontre de formation du comité a été tenue en mai 2015 et a permis de présenter la charte du comité et de connaître les différentes perceptions environnementales de la dizaine de participants qui étaient présents. À l'été 2015, un décompte de bateaux à quai ainsi que 3 décomptes de bateaux en activité ont été effectués afin de documenter l'utilisation du lac par les embarcations, aspect des usages du lac qui avait été écarté du portrait du PDE. Suite à une pause en 2016, plus d'une quinzaine de personnes ont participé à une rencontre tenue le 30 avril 2017 afin de relancer les activités du comité. Parmi celles-ci, une activité de nettoyage des berges a été effectuée le 3 juin ce qui a permis d'enlever de nombreux déchets et encombrants qui s'étaient accumulés dans certaines baies du lac. Les autres activités prévues pour 2017 sont la réalisation d'un suivi du périphyton, la création d'un comité de travail sur la pêche, l'élaboration d'un projet de sentier sur le bassin versant du lac et la rédaction d'un rapport présentant la vision et les orientations à adopter par l'association pour assurer le développement durable du lac.

Ce rapport dresserait l'état de la situation environnementale au lac des Piles à partir des données présentées dans le portrait-diagnostic du PDE. Il proposerait ensuite des exemples d'orientations pour aider le conseil d'administration de l'association à accompagner les membres de l'association dans l'élaboration de la vision qu'ils souhaitent adopter pour assurer une gestion durable de la ressource en eau du bassin versant. La vision aide à se projeter dans le futur et permet de définir ce à quoi devrait ressembler le bassin versant à long terme. La vision est une formulation simple d'un énoncé exprimant les besoins réels des acteurs locaux en matière d'environnement. Au cours de la prochaine année, les membres de l'association et du comité environnement seront appelés à bonifier ce document pour le présenter lors de l'AGA de 2018.

ANNEXE 1

Les états financiers 2016-2017

Association des résidents du lac des Piles

Résultats financiers

De l'exercice terminé le 31 mai 2017

	2017	2016
Produits		
Commandites	3375	3517
Contributions de l'année précédente	1595	1945
Contributions de l'année courante	4380	4540
Dons	710	1205
Location de bouées	200	280
Autres revenus	83	24
	<hr/> 10343	<hr/> 11511
Charges		
Assurances responsabilité	1504	1426
Cotisations à des associations	125	75
Entretien des bouées et clignotants	441	1874
Frais de banque	120	103
Frais de poste	890	723
Frais de graphisme	297	390
Impressions et photocopies	1295	1462
Papeterie, frais de bureau	373	247
Publicité		160
Prix de présence	500	500
Réunions et assemblée annuelle	451	424
Frais divers	34	48
Amortissement	203	164
	<hr/> 6233	<hr/> 7596
Bénéfice net	<hr/> <hr/> 4110	<hr/> <hr/> 3915

Préparé à l'interne, non audité

Rapport d'activités 2016-2017

Association des résidents du lac des Piles

Bilan au 31 mai 2017

	2017	2016
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	14589	10773
Placements temporaires	15107	15024
Comptes à recevoir		92
	<u>29696</u>	<u>25889</u>
Immobilisations corporelles		
Bouées et clignotants	2592	2293
Amortissement accumulé	1149	946
	<u>1443</u>	<u>1347</u>
	<u>31139</u>	<u>27236</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs	483	690
Avoir net		
Solde au début de l'année	26546	22631
Bénéfice de l'année	4110	3915
	<u>30656</u>	<u>26546</u>
	<u>31139</u>	<u>27236</u>

Préparé à l'interne, non audité